

Avantages adhérents et rendez-vous 2026

Cette fiche énumère les avantages et actions réservés aux adhérents du Réseau vélo et marche pour 2026. Elle suit le cap stratégique qu'ont fixé les élus du Réseau vélo et marche. Elle est susceptible d'évoluer au gré des attentes des adhérents et des ressources de l'association. Une offre qui fait l'ADN de notre réseau de collectivités engagées pour les mobilités actives.

Appartenir et se rassembler

au sein du réseau unique des collectivités engagées pour le vélo et la marche, via

- ✓ Des clubs réservés aux techniciens adhérents : afin de faciliter le partage d'expériences, apporter des réponses aux enjeux communs et accompagner les territoires dans le développement des mobilités actives ; sessions en présentiel ou en visioconférence de 2 à 3 heures organisées deux à trois fois par an pour chaque club.
 - Club Régions
 - Club Départements
 - Club Métropoles
 - Club EPCI et Communes
 - Club des Territoires démonstrateurs
 - Club Itinéraires et destinations vélo
- ✓ Le club des élus nationaux pour le vélo et la marche réunit plus de 85 députés et sénateurs, toutes tendances politiques confondues, pour promouvoir l'utilisation du vélo et de la marche comme mode déplacement du quotidien et porter les mobilités actives dans les différents textes, projets législatifs et interpellations au Gouvernement.
- ✓ Une participation aux travaux de l'association, groupes de travail thématiques entre techniciens et entre élus (ex : cohabitation, itinéraires touristiques, savoir rouler, sécurité routière) et à sa gouvernance : réunions du Conseil d'Administration ; Assemblée Générale qui se tiendra lors des 2es Rencontres du Réseau vélo et marche début octobre.
- ✓ Un accès privilégié aux grands événements conçus pour et par les membres du Réseau dont :
 - l'espace mobilités actives dans le cadre de MobCo à Paris du 9 au 11 juin ;
 - les 2^{es} Rencontres du Réseau vélo et marche à Nancy du 30 septembre au 2 octobre;
 - un voyage d'étude Villes apaisées quartier à vivre (date à définir).

Accéder

à une expertise sur le vélo et la marche utile pour vos projets, via

- ✓ Un espace adhérents accessible sur le nouveau site internet du Réseau vélo et marche.
- ✓ Un accès réservé au forum technique afin de favoriser les échanges entre pairs sur les problématiques terrain en toute confidentialité.
- ✓ Un accès réservé à des articles, panoramas techniques, études thématiques, fiches action, ...
- ✓ Des informations en avant-première pour vous faire gagner du temps : newsletter spéciale adhérents, flash info, etc.
- ✓ Un accès réservé à l'annuaire des adhérents référents (techniciens et élus) ainsi qu'à l'annuaire des professionnels engagés dans la filière.
- ✓ Un accès à la Plateforme Nationale des Fréquentations vélo permettant de faire ses propres analyses (adhérents et contributeurs).
- ✓ Un accès à l'Observatoire du vélo dans les territoires et ses tableaux de bord, de la commune au pays.
- ✓ Un accès à la Plateforme des coûts : outil permettant l'estimation des coûts des politiques de mobilité active.
- ✓ Un accompagnement privilégié par une équipe d'experts pluridisciplinaires.
- ✓ Des rendez-vous numériques : programmation de webinaires et leurs replays en accès réservés aux membres.
- ✓ Un accès gratuit aux formations organisées avec Agir.
- ✓ Des interventions ponctuelles à la demande : tables rondes, présentations, animation d'ateliers, etc.
- ✓ Une veille sur les réglementations et les financements disponibles.

Agir de manière coordonnée et disposer de la connaissance

pour le développement du vélo et de la marche, via

- ✓ **La coordination du Schéma national des véloroutes** : suivi de l'avancement des véloroutes dans tous les territoires (via l'animation de l'Observatoire national des véloroutes) et publication des chiffres des réalisations 2025.
- ✓ **La coordination française pour EuroVelo** : suivi des contenus français du site EuroVelo.com ; représentation de la France ; transmission bisannuelle des informations françaises ; information au réseau de l'actualité européenne ; prise en charge de la contribution centrale de 1,10€ / km pour les régions adhérentes.
- ✓ **Un suivi de la qualité des itinéraires** : promotion de l'outil de signalement des itinéraires cyclables et de la base de données des équipements auprès de partenaires stratégiques, des acteurs publics, des usagers.
- ✓ **Le développement du tourisme à vélo** : animation, suivi et mise en œuvre de la Stratégie nationale du tourisme à vélo, engagement auprès de partenaires stratégiques (France Vélo Tourisme, ADN Tourisme, VNF, Fédérations, ...), production de documents de référence (chiffres clés, études, dossier thématique, panoramas, ...)
- ✓ **Le développement de l'intermodalité** : animation de la communauté ; suivi des chiffres clés et compilation de données ; suivi du stationnement vélo en gare ; articles de veille ; échanges avec SNCF-TER et SNCF Gares & Connexions ; suivi du vélo et de la marche dans les SERM ; participation à Mobco ; animation du Club Régions et suivi des mesures pour améliorer l'intermodalité dans la Stratégie nationale du tourisme à vélo.
- ✓ **Le développement du vélo dans tous les territoires**, avec un suivi renforcé pour les territoires peu denses via l'animation du Club des Territoires démonstrateurs et du Club Départements et pour les quartiers politique de la ville.
- ✓ **Le développement de la marche** : participation au collectif place aux piétons avec les acteurs de références ; participation au baromètre des villes marchables ; animation de la plateforme mobilités piétonnes avec le CEREMA ; production de documents de référence.
- ✓ **L'amélioration de la sécurité et la cohabitation entre les usagers de l'espace public** : animation du réseau, production de référentiels avec les partenaires ; fiches d'expériences ; mise en commun d'outils produits par les collectivités. Ce projet fait l'objet d'un soutien à un projet de recherche d'une thèse réalisée en CIFRE.
- ✓ **La promotion de la ville apaisée** : abaissement de la vitesse ; plans de circulation ; zones de rencontres et zones à trafic limité ; piétonisation ; rues scolaires et rues aux enfants ; mutation des espaces publics en faveur de l'usage du vélo et de la marche.
- ✓ **L'écomobilité scolaire** : animation de MOBISCOL, une plateforme dédiée à l'écomobilité scolaire en partenariat avec Vivacités ; séminaires avec des chercheurs ; webinaires thématiques.
- ✓ **La création, diffusion et promotion de données de référence pour les territoires** : modèles géomatiques ; agrégation et diffusion de la donnée vélo en Open Data ; mise à disposition d'outils de visualisation cartographique dynamique ; collaborations stratégiques autour des données avec les centres régionaux de l'information géographique (CRIGE), transport.data.gouv, OpenStreetMap (FR) et l'écosystème touristique.

Participer

à faire entendre la voix des collectivités sur le vélo et la marche, via

- ➡ Une représentation sur l'ensemble du territoire français et au niveau européen.
- ➡ Des plaidoyers et campagnes pour défendre les intérêts des collectivités en faveur du vélo et de la marche : rétablissement du Fonds mobilités actives ; campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » portée conjointement avec Rue de l'Avenir ; Mission Barbe sur la sécurité routière, Collectif place aux piétons, Alliance pour le vélo.
- ➡ Une représentation forte auprès de l'Etat, de l'Assemblée nationale, du Sénat et des instances européennes :
 - Auprès des instances nationales : participation au comité national de suivi du Plan vélo et du Plan marche ; collaboration au GT vélo national ; auditions parlementaires ; engagement dans la filière économique France Vélo ; Conférence de financement des mobilités ; nombreuses collaborations et participations partenariales.
 - Auprès des instances européennes : relais d'appels à projets aux adhérents, centre national de coordination pour EuroVelo, échanges avec l'European Cyclists' Federation.
- ➡ Une participation active aux actions nationales partenariales : présidence de Mai à vélo ; participation à la doctrine aménagements cyclables ; co-organisations, participations réciproques avec l'ADEME et le Cerema ; contribution aux travaux et études des partenaires ministériels
- ➡ Participation à la gouvernance de France Vélo Tourisme et de France Vélo, filière économique
- ➡ Coordination et organisation des concours « Les Talents du vélo » et « Les Talents de la marche » : réception des candidatures ; animation des jurys composé de partenaires ; organisation de la cérémonie remise des trophées ; promotion des lauréats.

Communiquer et vous informer

sur l'ensemble des projets portés par le réseau

- ➡ Des outils de communication : newsletter bimensuelle ; newsletter « adhérents » ; emailings thématiques ; réseaux sociaux ; site internet, rédaction d'articles et animation éditoriale.
- ➡ Un relai de vos actualités : expériences ; initiatives ; recrutements des collectivités adhérentes.
- ➡ Des relations presse : organisation de conférences de presse ; envoi de communiqués de presse ; tribunes ; campagnes ; réponse aux sollicitations médias.
- ➡ Une promotion de l'ensemble des événements et thématiques organisés et portés par le Réseau vélo et marche.